

# FICHE D'INSCRIPTION : MULTI-SPORTS 2020

## Partie réservée à l'administration

☐ Dossier reçu le : ..... ☐ Chq : ..... ☐ Virement : ..... ☐ Espèce : ..... ☐ Autres : .....

NOM : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ...../...../..... Sexe : M / F

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Email @ : .....

Tél mère : ..... Tél père : .....

Profession mère : ..... Profession père : .....



## Souhaite participer au(x) stage(s) :

☐ 5 au 10 juillet 2020

☐ 12 au 17 juillet 2020

☐ 19 au 24 juillet 2020

☐ 26 au 31 juillet 2020

☐ 2 au 7 août 2020

☐ 9 au 14 août 2020

☐ **Demi-pension 395 €**

☐ **Pension complète 530 €**

Programme du stage : 3h de VTT, 3h de spéléo, 3h de tir à l'arc, 3h d'escalade et une journée de canoë en Ardèche

2 stages consécutifs, restera le week-end : ☐ NON ☐ OUI (supplément 99 €)

Je souhaite que mon enfant soit dans la même chambre que :

.....

Régime particulier : (repas)

☐ Végétarien ☐ Sans porc ☐ Autres : .....

☐ Je me rendrai à Méjannes Le Clap par mes propres moyens.

☐ Je souhaite que mon enfant soit accueilli en gare de Nîmes et je donne mon accord pour son transport en voiture depuis la gare jusqu'à Méjannes Le Clap (Supplément de 30 € Aller et 60 € Aller / Retour)

☐ Je n'autorise pas la diffusion des photos de mon enfant

☐ J'autorise la diffusion des photos de mon enfant (site internet, réseaux sociaux, plaquettes, photos de fin de stage...)

## Merci de nous retourner la fiche d'inscription par mail ou courrier avec :

- l'acompte de 150 € par virement ou chèque à l'ordre de Sports Gard
- la fiche d'inscription
- la fiche sanitaire
- Attestation responsabilité civile de l'enfant
- Certificat de nage ou une attestation parentale « savoir nager avec un passage en immersion »
- le certificat médical **de moins de 3 mois au jour du stage** « non contre-indication à la vie en collectivité et à la pratique du sport »
- 2 timbres

« Dès réception de la fiche d'inscription avec l'acompte vous recevrez un SMS de confirmation »

*Nous acceptons les Chèques, virement, espèce, ANCV, Bons CAF, remboursement CE, Paiement en plusieurs fois à condition que le dernier versement soit le jour du stage.*

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription, ainsi que du règlement interne ci-joint. Je date et signe le présent document avec la mention manuscrite « lu et approuvé » en qualité de parent ou de tuteur légal dans le cas d'un stagiaire mineur.

Date et signature  
Précédées de la mention « lu et approuvé »

**Dossier à retourner par mail : [sports-gard@live.fr](mailto:sports-gard@live.fr) ou par courrier à l'adresse ci-dessous :**

SPORTS GARD : 326 rue de l'amitié 30380 ST CHRISTOL LES ALES

Tél : 06 68 15 21 75 Mail : [sports-gard@live.fr](mailto:sports-gard@live.fr) / Site : [www.sports-gard.fr](http://www.sports-gard.fr)

.....

.....

.....

.....

# **REGLEMENT INTERIEUR STAGE MULTI-SPORTS**

## **CONDITIONS GENERALES DE FREQUENTATION :**

Toute personne fréquentant Sports Gard est censée connaître le présent règlement de fréquentation.

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

Les stages sont réservés aux enfants, garçons ou filles (de 9 à 17 ans)

## **PRIX DU STAGE :**

voir les offres de prix sur la fiche d'inscription. Le prix en pension complète comprend l'hébergement, la restauration, les activités sportives, l'encadrement, le programme d'animations pour toute la durée du stage. Le prix en demi-pension comprend le repas du midi, les activités sportives, l'encadrement, le programme d'animations pour toute la durée du stage. Le transport aller-retour au centre sportif est à la charge du participant.

## **RESERVATION :**

La fréquentation du Stages Sports Gard se fait sur réservation. La fiche d'inscription doit être envoyée par courrier ou mail accompagner de l'acompte qui sera encaissé dès réception.

## **PAIEMENT :**

Conditions particulières du règlement : chèque, espèce, virement, Bon CAF, CE, chèques ANCV, paiement en plusieurs fois à condition que le dernier versement soit le jour du stage et d'un accord avec Sports Gard : Les montants totaux des stages sont acquittés intégralement à l'arrivée du stagiaire. Néanmoins Sports Gard se réserve seul le droit de reporter une partie des paiements en fonction des remboursements C.A.F, CE, attendus par les stagiaires.

## **ASSURANCE DES STAGIAIRES :**

Les personnes fréquentant Sports Gard doivent être couvertes par une assurance, notamment responsabilité civile de particulier et individuel accident. Sports Gard dégage toute responsabilité en cas de vol, dégradation..., de biens personnels ainsi que des dommages physiques conséquents à l'utilisation des installations et à l'utilisation de ses services.

## **REGLEMENTS, FONCTIONNEMENT, SECURITE :**

Le stagiaire s'engage à respecter le règlement intérieur du centre d'accueil, en particulier dans l'hébergement et dans le restaurant. Sont interdits dans les locaux communs aux résidents : l'usage d'appareils électriques (chauffage, cafetières...), consommation d'alcool, de stupéfiant, de tabac, et de possession d'objets tranchants. Les stagiaires perturbant le bon déroulement de séjour, propos déplacés, tenue incorrecte, gestes agressifs, emprunts injustifiés, ensemble de faits troublants la cohésion des groupes et bonnes relations entre stagiaires voire sécurité seront, sans indemnité, renvoyés des Stages Sports Gard.

## **DESISTEMENT :**

Tous séjours commencés sont dus et aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé sauf option remboursement pour cause médicale. En cas d'annulation une retenue sera calculée comme suit sur la totalité du séjour : Plus de 45 jours avant le début du stage : un montant égal à 40% correspondant à l'acompte versé. Entre 30 et 44 jours avant le début du stage : un montant égal à 50%. Entre 8 et 29 jours avant le début du stage : un montant égal à 80%. Si non présentation à la date d'arrivée: le montant total est dû. Sports Gard se réserve seul le droit d'annuler un stage et ce sous préavis de huit jours francs avec remboursement des sommes déjà avancés pour le stage. En cas d'épidémie et de fermeture administrative du centre, Sports Gard n'en sera pas responsable.

## **RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :**

Chaque stagiaire, doit fournir obligatoirement, un certificat de natation ou attestation de nage, le certificat médical de moins de 3 mois au jour du stage dûment complétée et signée par le médecin (aptes à la pratique du sport et de non contre-indication à la vie en collectivité) et la fiche sanitaire remplie et signée par les parents avant l'arrivée du stagiaire.

En règle générale : en cas d'accident, maladie, les frais médicaux, les frais nécessités par un traitement sont à la charge des intéressés ou des familles pour les mineurs.

## **OPTIONS REMBOURSEMENTS POUR CAUSES MEDICALES :**

Les inscriptions sont nominales, elles ne peuvent être ni remboursées, ni échangées, ni reportées. Le coût du stage ne présage pas de la non assiduité du stagiaire. Les arrêts en cours de stage dus à des causes médicales n'entraînent aucun remboursement ou défraiement. L'option remboursement de 15 € n'est pas un acompte ni des arrhes et ne peut se déduire de la facture. L'option remboursement fait l'objet d'un versement facultatif d'une somme de 15 € à l'ordre de Sports Gard accompagnant l'inscription. Dans ce cas, après souscription de l'option remboursement à l'inscription en cas d'annulation avant le stage dus à des causes médicales et constat du médecin, les acomptes sont remboursés.

## **AUTORISATION DES PARENTS :**

Pour les mineurs, les parents ou tuteurs légaux à la signature de la fiche d'inscription, autorisent l'enfant à participer au stage et permettent au directeur de Sports Gard ou son représentant à prendre toutes les mesures d'urgences concernant l'enfant en cas d'accident ou d'affection aiguë, ou tout autre cas grave, nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale avec anesthésie générale.

## **DURÉE DU STAGE :**

Chaque stage commence le dimanche à 17h00 et se termine le vendredi à 17h00. Une réunion avec parents et enfants est prévue le jour de l'arrivée, pour ne pas perturber le déroulement de la réunion nous vous demanderons de bien respecter l'horaire.

## **COMMUNICATION TELEPHONIQUE :**

Les téléphones portables seront strictement interdits. Les enfants pourront être appelés au moment du repas de midi au : 04 66 60 29 30, les horaires seront donnés durant la réunion d'accueil.